

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Diane Beaulieu | Numéro de permis 2018347 | Date d'inspection Le 28 juin 2021 | |
| Nom de l'établissement Garderie centre éducatif les petits pas 2 | | Numéro de téléphone (506) 235-6024 | |
| Adresse 210 rue Mgr Martin Est Saint-Quentin NB E8A 1V4 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
| 39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments. | 39(2)(b) | 29 juin 2021 | |
| Commentaires : Les médicaments doivent être barrés sous clé. Vérifie la date d'expiration sur le médicament. Les médicaments sont rangés dans un casier. | | | |

| |
|---|
| Commentaires généraux |
| <ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement pour une visite de surveillance. - Le ratio est respecté lors de ma visite. - À mon arrivée, les enfants s'amuse à l'extérieur. - Les médicaments devraient être barrés. N'oublie pas de vérifier la date d'expiration sur les médicaments. - Pendant ma visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive. |

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 juin 2021

Date

original signé par
Vicky Deschènes

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 juin 2021

Date